tardent pas à paraître à leur place, s'il y a de grands arbres porte-graines de cette dernière essence dans le voisinage. Toutes les terres argileuses deviennent fécondes lorsqu'elles sont desséchées.

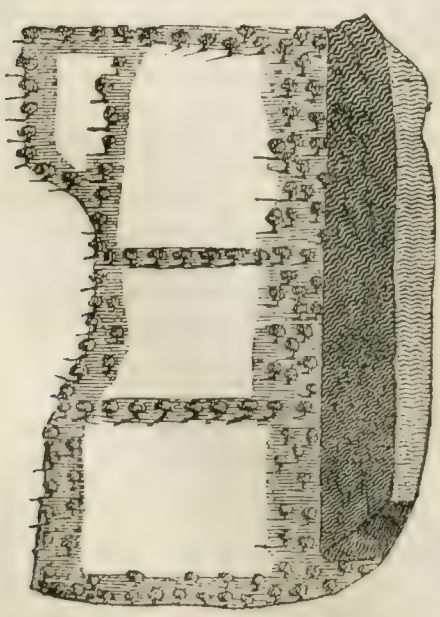
Les irrigations naturelles, occasionées par le débordement des rivières et des ravins dans les forêts, influent fortement sur la végétation, pourvu que ces eaux puissent prendre assez promptement leur écoulement, et ne croupissent pas dans le sol. Le bois qui croît dans les parties arrosées d'une terre légère ou sablonneuse a, toutes choses égales d'ailleurs, quatre fois plus de volume que celui qui existe dans les parties supérieures au niveau du débordement. Il est souvent facile, par le moyen de quelques barrages, d'arroser un bois à peu de frais, opération qui permet de récolter des fourrages dans les intervalles des plants forestiers.

### § III. — Clôture et abri des semis et plantations.

Sur les bords de la mer, où il est si difficile de faire réussir les plants forestiers sans avoir formé des abris préalables, il est nécessaire de conserver des massifs d'une dizaine de mètres de largeur, pour protéger les plants ou le recru des taillis, surtout contre les vents du nord-ouest, dans la plupart de nos contrées. Dans les Alpes, on laisse subsister sur les bords des forêts d'épaisses *lisières* d'arbres ; ce sont ordinairement des sapins ; quelquefois on choisit d'autres espèces ; M. Kasthofer cite une plantation de sorbiers faite autour d'une forêt communale en lignes si serrées, qu'ils en ferment l'entrée aux brebis et aux chèvres.

En France, dans plusieurs localités, on laisse subsister des lisières de 2 à 3 mètres de largeur sur le bord des coupes, pour rompre l'effort des vents et former une espèce de clôture. La figure suivante donne une idée de la disposition de ces lisières, qui sont très-utiles dans les forêts dont le sol est un peu sec et élevé (*fig.* 112). Les *clôtures murées* et

Fig. 112.



les *palissades* étant très-dispendieuses, on se borne à ouvrir des fossés de 16 à 20 décimètres de largeur ; les terres provenant du curage sont amoncelées sur le bord supérieur. Quelquefois on plante une *haie* sur cette berge, et le fossé se remplit de ronces, ce qui fait une clôture impénétrable. On pourrait employer l'acacia, que l'on couperait en taillis très-jeune pour le tenir constamment serré ; la surface même du fossé serait ainsi employée productivement.

Dans les pays de pâturage où les propriétés sont closes, il est plus indispensable qu'ailleurs que les taillis soient environnés de haies qui les défendent contre les incursions du bétail. Quant aux pépinières forestières, il faut nécessairement les enclore de murs ou de palissades pour les défendre contre le gibier.

### § IV. — Elagage des arbres dans les forêts.

L'élagage des arbres dans les forêts a été essayé et pratiqué souvent avec peu de succès, parce qu'il exige plus de précautions que l'on n'en prend ordinairement. Telle est la cause qui a empêché que cette méthode ne s'étendît généralement. On a cependant réussi dans les forêts où l'on a employé la méthode suivante : 1° On ne coupe que les branches inférieures des arbres ; 2° on ne coupe pas les grosses branches immédiatement près de la tige principale, mais on laisse un tronçon ou chicot d'environ un pied de longueur, lequel est abattu et rasé près de la tige un an ou deux après la première opération. Cette précaution a pour objet d'éviter le dessechement que produit toujours la chute d'une grosse branche lorsqu'on la coupe en une seule fois sur la tige ; 3° on a soin que la surface de la section soit parfaitement nette.

L'élagage sera d'autant plus *avantageux* que l'on se conformera davantage, dans l'exécution, aux préceptes suivans : 1° on doit éviter de procéder trop tôt à l'élagage des taillis dans un terrain sec ; il faut que le sol soit suffisamment ombragé pour que l'on puisse retrancher des branches sans le dégarnir ; 2° on choisit les plus belles branches verticales et on supprime les branches inférieures ; on raccourcit seulement celles qu'il paraît utile de conserver pour ne pas diminuer subitement la masse du feuillage ; 3° il est inutile d'élaguer dans les taillis les brins qui ne sont pas destinés à devenir un jour des baliveaux ; 4° on commence les élagages au mois de septembre ; ils doivent être terminés au plus tard le 15 mars.

Monteath recommande aux forestiers d'être soigneux dans le choix des branches qu'ils doivent conserver, et de couper celles qui tendent à s'élever dans une *direction verticale* et à rivaliser avec la tige principale. Quant aux branches horizontales qui nuisent peu à la végétation de l'arbre, on retranche seulement les plus basses. Lorsqu'un arbre présente deux tiges élevées qui se disputent la supériorité, il faut, si toutefois on peut le faire sans porter préjudice à la tige principale, *enlever la moins belle* et soigner celle qui reste.

La *valeur d'un arbre* dépend principale-